



TAOL LAGAD WAR TREGAD

Bulletin municipal n°35 - 2020



SOMMAIRE

- 2 Sommaire / Etat civil
- 3 Le Mot du Maire
- 4 Informations diverses
- 9 L'action Sociale
- 11 L'école « les Hirondelles »
- 13 Le C.L.P.E
- 14 Les associations
- 18 Les finances
Des équipes à votre écoute
- 20 Zoom sur ...
- 21 Notre histoire
- 23 Nos artisans

TREOGAT – Bulletin d'informations municipales

Mairie de Tréogat – 3 rue de la Mer
☎ 02 98 87 60 81
mairie.treogat@orange.fr
www.treogat.fr

Directeur de publication : Michel RAPHALEN
Comité de rédaction : La commission communication

Crédit photos : Mairie de Tréogat, les associations, Loïc PETILLON, Jean-Paul QUINIOU

Le bulletin municipal est diffusé aux résidences principales. Il est disponible en mairie ou sur le site Internet de la commune.

ETAT CIVIL

Naissances *3 naissances en 2020
(4 en 2019)*

18.12.2020 Marceau KEROUREDAN
Penlann



Décès *7 décès en 2020
(2 en 2019)*

25.01.2020 Emilie HASCOET née ANDRE
82 ans – 7 Rue de la Mer

17.02.2020 Mireille LE BEC née DOUDEMONT
86 ans – 3 Grand Rue

28.02.2020 Jacques LE BEC
49 ans – Brémillec PEUMERIT

25.05.2020 Rosalie Aline GUELLEC née LE BERRE
88 ans – Lessalous

12.06.2020 Marie Thérèse GOUZIEN née STEPHAN
85 ans – Penlann

28.06.2020 Aline LE BRUN née MARECHAL
81 ans – Kergamet

13.09.2020 Odette DANIEL
70 ans – Minven

Décès des personnes nées à Tréogat

21.02.2020 Isidore DURAND
Rennes 86 ans – Tourne-Ici

22.05.2020 Marie-Bernadette KERLOC'H
Pouldreuzic 94 ans – Lesvéguen

18.06.2020 Marie NEDELLEC
Pont-l'Abbé 94 ans – Kerfriden

01.08.2020 Corentin LOUSSOUARN
Pont-l'Abbé 87 ans – Minven

16.11.2020 Bernadette LE ROUX
Pont-l'Abbé 89 ans – Lesmenguy

25.11.2020 Yolande HASCOET
Quimper 83 ans – Keryéré

12.12.2020 Yvette PEILLET
Pont-l'Abbé 93 Ans – Quelern

01.01.2021 Hippolyte BOISSEL
Quimper 84 ans – Bourg

LE MOT DU MAIRE

Chères tréogatoises, chers tréogatois,

Dans ce contexte inédit et tenant compte des annonces gouvernementales, la municipalité a été contrainte d'annuler le rassemblement de ses habitants pour la présentation habituelle des vœux du maire. Cette année, je m'adresse donc à vous principalement via la rédaction de cet écrit. Avec le regret que les habitants ne puissent faire connaissance avec les nouveaux élus.

Car, en effet, c'est une nouvelle équipe qui œuvre au service de la commune, depuis la sortie du confinement, au mois de mai 2020. Les premières réunions du conseil municipal, très importantes pour la mise en place des commissions, ont sérieusement été perturbées par les injonctions liées au protocole sanitaire. Et à ce titre, je remercie l'ensemble de l'équipe des élus pour leur adaptation. Vous avez su, malgré tout, créer les conditions d'une communication interactive et dynamique au sein du conseil et répondre dès les premières heures de la mandature à une situation d'urgence.

Je profite également pour remercier et pour saluer le travail effectué par nos prédécesseurs et nous opérons dans le but de poursuivre au mieux les travaux déjà engagés, tout en dressant de nouveaux projets. L'ancien maire, Pierre LE BERRE, continue d'ailleurs à nous apporter son soutien sur certains dossiers, tel que la modification du PLU.

Et des projets, il y en a. Depuis le début de la mandature, plusieurs habitants ont d'ailleurs su nous faire remonter des idées, le plus souvent pertinentes et constructives. Vous avez ainsi été nombreux à nous faire part de votre souhait d'aménager une voie sécurisée du bourg jusqu'à la mer, à destination des cyclistes et des piétons. La réalisation d'une « voie verte » indépendante semble difficile à réaliser à plusieurs égards, ce qui nous amènera, probablement, à nous orienter vers un balisage de la chaussée sur le modèle qui a été réalisé à Pouldreuzic-Plovan (Penhors). N'hésitez pas à continuer à nous faire part de vos idées.

D'autres projets sont en cours ou en étude, nous en parlons plus loin dans ce bulletin, l'école restant une priorité que ce soit pour les équipements, la cantine, ou le bâtiment. L'entretien de l'église par le remplacement du chauffage et l'aménagement du cimetière tient également une place importante dans les tâches à effectuer par les agents communaux.

Les huit kilomètres de haies communales et la zone de Kerscaven vont également être entretenus à compter du mois de mars mais cela se fera sur plusieurs mois au vu de l'ampleur de la tâche et du coût que nécessiteront certaines interventions. Tout ceci demandera l'implication de tous les élus, des employés communaux, des bénévoles et des habitants à des degrés divers bien entendu. C'est à mon sens, en mutualisant nos connaissances, que nous élèverons les débats et les projets.

L'investissement d'un maire concerne les actions citoyennes, les projets collectifs mais également les situations plus individuelles. A ce titre, plusieurs d'entre vous m'ont interpellé. Afin de répondre au plus près de la réalité, je me déplace, bien volontiers, sur le terrain en cas de nécessité. Avec vous, nous avons pu régler certains problèmes, et pour ceux qui sont en cours, nous étudions des solutions.

Soucieux également de représenter la commune sur le plan intercommunal, j'ai accepté la vice-présidence à la communauté de communes, en charge des équipements communautaires et du littoral.

Pour terminer sur une note teintée d'espoir et réjouissante, nous profitons de cette communication pour vous informer que nous avons l'intention d'organiser une fête communale au début de la période estivale. C'est au cours de cette festivité que nous inaugurerons la salle communale, « les passagers du vent » ainsi que la gare et nommerons également le stade. La tenue de cette manifestation est, de façon somme toute évidente, interdépendante aux conditions liées à la crise sanitaire.

Je vous remercie tous, encore une fois, de la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections et soyez assurés que l'ensemble de l'équipe municipale met tout en œuvre pour servir au mieux les habitants, dans la mesure des moyens dont elle dispose.

Plus que jamais, cette crise sanitaire planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer, ensemble, au bien-être des habitants.

A toutes, à tous, à nos aînés, à nos jeunes, en mon nom, en celui des adjoints, des membres du conseil municipal et des agents communaux : Meilleurs vœux 2021.

C'est avec regret que j'ai remis ma démission du poste de Maire au Préfet, suite à des problèmes de santé, tout en souhaitant rester conseiller.

Le conseil municipal s'est réuni le 23 mars 2021 et a désigné Jean-Pierre MIAGOUX pour me succéder. Un nouveau 1^{er} adjoint, Alain GERBE a été élu. Annie LANNOU et Loïc PETILLON sont reconduits à leur poste. L'équipe municipale ainsi menée par Jean Pierre MIAGOUX continuera les projets déjà engagés, ceux à venir et à œuvrer pour la population de Tréogat.

Que cette année vous soit heureuse, que la paix, la chance et surtout la santé vous tiennent lieu de fortune.

Préservez-vous, préservez vos proches.

ZONE DE PROTECTION DE BIOTOPE POUR LE GRAVELOT A

COLLIER INTERROMPU



L'un des emblèmes du site de la Baie d'Audierne est le Gravelot à collier interrompu. Cette espèce étant menacée d'extinction, un programme de suivi et de protection est assuré par *Bretagne Vivante*. Chaque année, d'avril à septembre, ils sont donc repérés, comptabilisés, bagués et protégés en période de nidification.

Le gravelot à collier interrompu est un petit limicole migrateur dont la population est en déclin en France et en Europe en raison de la dégradation des habitats qu'il affectionne parmi lesquels les hauts de plage.

Le gravelot à collier interrompu se reproduit sur les plages du Finistère entre mars et septembre, et notamment en **Baie d'Audierne**, site majeur de reproduction à l'échelle du département qui accueille 30 % de la population bretonne et 3ème site à l'échelle de la Bretagne.

De nombreuses menaces pèsent sur lui à cette période sensible de reproduction, notamment les dérangements répétés par les hommes et les chiens, la destruction des nids installés à même le sol par piétinement ou la prédation naturelle accentuée par l'abandon temporaire des nids en raison des dérangements.

Afin de préserver son espace d'alimentation et de lui garantir la tranquillité durant la période critique de reproduction (de mars à fin septembre) **le préfet du Finistère a pris un arrêté portant création d'une zone de protection de biotope au droit des étangs de Kergalan et de Trunvel, sur les communes de Plovan et de Tréogat**, après concertation avec les élus concernés.

Depuis le 1^{er} mars, une réglementation spécifique s'applique sur une zone de 40 hectares au sein de laquelle sont délimités des enclos protégeant les nids. **Les chiens doivent être tenus en laisse** (ils seront interdits à compter du 1er juin), **la pratique de l'équitation, du cyclisme, le survol à basse altitude et l'accès à toute personne à l'intérieur des enclos aménagés sont interdits**.

La Baie d'Audierne abrite une biodiversité riche mais fragile. L'intervention de l'État est indispensable pour éviter qu'elle ne disparaisse. La mobilisation et la responsabilité sont collectives



Dans la lignée de ce qui est écrit ci-dessus, deux projets sont en cours d'étude depuis plusieurs mois. Le premier consiste à créer une Réserve Naturelle Régionale en baie d'Audierne.

En session du 10 octobre 2019 le Conseil Régional s'est engagé à créer 4 nouvelles SNR (label "Espaces Remarquable de Bretagne ") entre 2020 et 2024.

La préparation de ce dossier est menée conjointement entre les CCHPB et CCPBS. Les zones concernées intègrent les espaces couverts par Natura 2000 et le Conservatoire du Littoral. L'Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) doit être finalisé pour le 28/01/21 avec une réponse de la région pour le mois de juin.

Dans le cas d'une réponse positive, un travail de "création" sur plusieurs mois sera nécessaire et qui impliquera toutes les communes littorales.

Le deuxième projet, datant de 2018, est de se porter candidat à la labellisation des zones humides de la baie d'Audierne au titre de la "convention RAMSAR".

Le dossier de candidature a été déposé en février 2020 auprès du Ministère en charge de l'environnement. RAMSAR est un label de reconnaissance de l'importance mondiale des zones humides. Il récompense et valorise les actions de gestion durable; la demande d'inscription est basée sur des critères écologiques. Les études de dossiers ayant pris du retard pour cause de COVID, nous attendons une réponse pour les semaines à venir.

L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

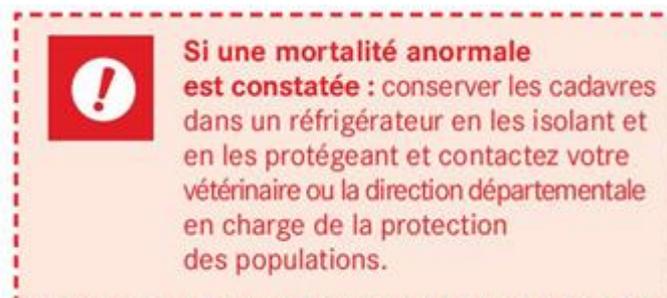
- Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
- Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou d'autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protections sur votre basse-cour
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement des aliments et en eau de boissons de vos volailles
- Eviter tout contact direct entre les volailles de votre base cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel
- Ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précautions particulière
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage



Pour en savoir plus :

[HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE](http://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE)

IDENTIFIER SON CHAT : C'EST DESORMAIS OBLIGATOIRE



Depuis le 1^{er} janvier 2021, il est obligatoire d'identifier à l'aide d'un tatouage ou d'une puce électronique votre chat auprès de votre vétérinaire.

Le manquement de cet acte peut vous entraîner une amende de 750 €.

En effet, le décret du 18 décembre 2020, oblige à assurer la traçabilité de tous les animaux nés après le 1^{er} janvier 2012. Ceci afin de limiter le nombre d'abandons toujours aussi nombreux chaque année (jusqu'à 100 000 chiens et chats sont abandonnés tous les ans selon la SPA).

LE TRI DES DECHETS

Les « p'tis sacs jaunes », un nouveau dispositif de collecte des emballages recyclables pour le Haut Pays Bigouden

Le tri des déchets sur le territoire communautaire est exclusivement réalisé en apport volontaire. En effet, les usagers apportent eux même leurs emballages aux colonnes de tri.

Depuis l'extension des consignes de tri en juin 2016, le nombre d'emballages à trier a sensiblement augmenté. Parmi ces emballages, certains de petites tailles ou souillés (barquettes, pots de yaourt, etc.) sont fastidieux à vider dans les colonnes. Face à ce constat, aux remarques des usagers et en accord avec notre prestataire Ecotri, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a mené une expérimentation sur deux communes du territoire.

En effet, les habitants de Peumerit et de Gourlizon ont pu essayer entre septembre et décembre 2019 des sacs jaunes d'un format adapté (environ 20 litres).

Ces sacs jaunes sont réservés au tri des emballages de petites tailles (pots de yaourt, barquettes, films plastiques, ...).

Ils sont à jeter pleins directement dans l'une des 173 colonnes multimatériaux que compte le territoire.

Leur taille réduite a été pensée pour faciliter leur introduction dans les équipements de tri. L'objectif de ce nouveau mode de collecte est double: d'une part, faciliter le tri pour les usagers: gain de temps lors du vidage, moins de risque de se salir, gain de place lors du stockage;-d'autre part augmenter les performances de tri, permettant ainsi de réduire les quantités de déchets à incinérer et limiter notre empreinte environnementale.

La majorité des testeurs du P'tit sac jaune (88% des foyers ayant participé au questionnaire de fin d'étude) ont approuvé pleinement ce nouvel outil en faveur du recyclage des déchets.

Face à ce plébiscite, les élus ont décidé de généraliser en 2020 ce nouveau dispositif à l'ensemble du territoire communautaire. Les P'tits sacs jaunes sont disponibles dans toutes les mairies du territoire. Pour obtenir vos P'tits sacs jaunes, munissez-vous simplement de votre redevance déchets 2019.

Toujours au sujet du tri, quelques règles basiques à respecter. Par exemple ne pas jeter un magazine dans son emballage plastique; mettre des sachets, voir du verre dans un emballage carton et le jeter dans la poubelle "déchets ménager".

Concernant les coûts, toujours en augmentation, plusieurs idées sont émises pour tenter d'enrayer cette escalade (+10% en 2021, +3% en 2022 et 2023) : mettre en place une facturation au poids et/ou à la quantité, passer au système de taxe au lieu de redevance ...

Bien que le Haut Pays Bigouden fasse figure de bon élève grâce à des taux de refus plus bas que les EPCI voisins, ils sont toutefois en augmentation constante.

Il faut savoir que les déchets triés nous coûte 46€ la tonne. Ceux-ci sont recyclés et la revente permet de réduire le coût.

Les déchets "dits ménagers" que nous mettons en sacs dans les containers partent en incinération et nous sont facturés 136€ la tonne sans tenir compte de la collecte.

Vous comprenez donc l'importance du tri, de réduire les déchets ... Pensez à utiliser les sacs jaunes disponibles en mairie, privilégier le compost dans la mesure du possible, compacter les emballages et bouteilles d'eau (transporter de l'air cela coûte cher ...). Et surtout il ne faut rien jeter dans la nature.

Tous les emballages sont recyclables. Un mauvais tri entraine une hausse des coûts de traitement des déchets.

Les dépôts sauvages aux pieds des conteneurs sont formellement interdits et doivent être transportés en déchetterie.



NUMEROTATION DES ADRESSES

Les propriétaires des habitations se situant hors du bourg ont reçu un courrier concernant la modification de leur adresse. La numérotation des adresses facilitera la localisation de votre habitation par les différents services d'urgences, de soins et de secours. Elle sera également plus aisément identifiable pour les livraisons et les services que vous êtes susceptibles de recevoir à domicile. Elle est métrique et dépend de la distance qui sépare l'accès de votre habitation du début de la voie dénommée avec un côté pair à droite et un côté impair à gauche.

Les propriétaires sont invités à communiquer à tous leurs correspondants. Pour les aider dans cette démarche, seront joints au courrier un certificat d'adresse, pour faire valoir ce que de droit et justifier de votre nouvelle adresse auprès des différents services et opérateurs, ainsi que dix plaquettes de communication (sans affranchissement). Ils sont informés également de la mise à disposition de plaque de numérotation. La **première plaque** de numérotation est **offerte** par la mairie. Il appartient ensuite au propriétaire de procéder à l'**entretien** de sa plaque et, si besoin est, d'en acquérir une nouvelle **à ses frais**. De nouveaux panneaux de signalisation des lieux dits ont été installés durant l'été.

La modification d'adresse est à signaler auprès des organismes publics et privés. Le téléservice de changement d'adresse en ligne - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193> - propose de faire une déclaration de modification d'adresse, à savoir le rajout d'un numéro ou/et la route de la mer pour certains, en ligne et d'en informer les principaux organismes (CPAM, CAF, EDF, modification du certificat d'immatriculation...).

Les cartes d'identité, passeports et permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides. En revanche, les certificats d'immatriculation de véhicule doivent être modifiés dans le mois qui suit la date de changement de nom de voie ou de numéro.



Très important : La pose des plaques de numérotation des habitations est laissée à l'initiative des propriétaires. Le numéro devra être visible de la voie. Il contribuera à améliorer votre sécurité (services d'urgence...), mais aussi l'efficacité des services (La Poste, livraisons...) et le déploiement de la fibre optique

COMMEMORATIONS 2020



Malgré les événements liés à la pandémie, les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont eu lieu en comité restreint.

La municipalité de Tréogat a ainsi pu rendre hommage aux combattants Tréogatois morts pour la patrie.



Téléthon

Le téléthon 2019 organisé conjointement par Tréogat et Peumerit aura connu un vif succès. La manifestation a eu lieu à Peumerit avec de nombreuses animations : randonnée, trail, jeux de société, tombola, crêpes à emporter et repas crêpes le samedi soir. De nombreuses personnes ont participé à ces animations. Remerciements à tous les bénévoles pour leur implication.

Le téléthon reste un moment fort de la vie de nos communes et crée un lien social pour les habitants.

Le montant de cette recette : 2828 €, s'ajoutera au financement pour faire avancer la recherche.

INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- **Local des agents techniques** : Les entreprises sont retenues et les devis validés. Les travaux sont programmés pour le printemps prochain et vont durer environ 3 mois (y compris les phases de préparation et de désamiantage).
- **L'école** : Des travaux d'urgence sur la toiture ont été réalisés durant les vacances de la Toussaint pour assurer le hors d'eau. Il faudra envisager dans les 2 ans une réfection de la couverture du grand bâtiment et du bâtiment ouest ainsi que des souches de cheminées qui ne sont plus étanches. Un lave-mains a été installé dans le couloir principal desservant les classes de CP et CM, ceci afin de faciliter l'hygiène des mains dans le cadre de la lutte contre la COVID.
- **La gare** : Les infiltrations par les fenêtres et la toiture semblent réglées et les travaux de finition ont repris. A ce jour il reste à réaliser du doublage, de la plomberie, le faux-plafond et la peinture. Il restera à voir si l'on remplace le sol ou pas ...
- **Le Lotissement "L'orée du Bois"** : Le projet suit son cours, nous attendons la convocation chez le notaire pour la signature des actes concernant l'acquisition de la voie et du terrain.
- **Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : Suite à la décision de la Communauté de Communes de ne prendre cette compétence qu'en 2023, nous allons mettre en place une modification du PLU en vigueur depuis 11 ans.
- **Terrain multisports** : Le projet est toujours d'actualité et nous étudions actuellement son emplacement. Il pourrait s'accompagner d'un skatepark et d'autres espaces de loisirs.
- **Les haies communales** : La commune est propriétaire de 8 Kms de haies et ce depuis bientôt 40 ans. Au fil des années celles-ci ont pris de l'ampleur. Certaines d'entre elles qui empiètent chez les riverains nécessiteront une taille très accentuée. La zone de Kerscaven, plantée il y a maintenant 3 ans, a été débroussaillée et sera ensuite entretenue par la commune. Les arbres plantés par les élèves sont ainsi mis en valeur. Le chemin de randonnée passera à proximité.
- **La fibre** : Les travaux de pose des fourreaux se poursuivent. Nous vous tiendrons informé sur l'évolution du déploiement de la fibre.

ANALYSE DE L'EAU DU RÉSEAU

AU 11 JANVIER 2021 :

Nitrate en mg/L/N03

Résultat : 34

Norme : 50



URBANISME 2020

- 5 permis de construire délivrés (8 en 2019) : 1 résidence principale, 1 rénovation et extension d'habitation, 1 extension, 1 véranda et 1 rénovation d'une longère.
- 10 déclarations préalables (13 en 2019) et 18 certificats d'urbanisme (33 en 2019).
- 9 ventes de maisons (5 en 2019).

*L'instruction des actes d'urbanisme est assurée par le service instructeur de la communauté de communes du pays bigouden sud –
Coût pour la commune en 2020 : 3 006,51 €.*



L'ACTION SOCIALE

AIDE À DOMICILE EN MILIEU

RURAL (ADMR)



L'ADMR UN RESEAU AU SERVICE DE TOUS

L'ADMR forte de ses 70 ans d'expérience, a pour projet de permettre à tous de bien vivre et rester dans son environnement familial, en apportant une aide adaptée à leurs attentes, à leurs besoins, en assurant un service continu, quelles que soient les circonstances.

Selon la situation, le degré d'autonomie, la maladie ou une problématique familiale, des aides financières peuvent être accordées (mutuelle, caisse de retraite ...). L'association sera là pour vous aider à constituer un dossier de demande d'aide financière.

Vous pouvez également bénéficier, sous conditions, d'une réduction ou crédit d'impôt de 50% pour vos dépenses liées aux interventions à votre domicile (Article 199 sexdecies du code Général des impôts)

L'ADMR est reconnue pour ses compétences et son expérience dans quatre pôles d'activité :

- l'accompagnement du handicap,
- service aux seniors (l'aide à la réalisation des actes à l'alimentation et à l'hygiène, aide à la mobilité de la personne, aide dans les activités de la vie sociale, transport accompagné...)
- enfance et parentalité (surveillance, aide dans les tâches matérielles, dans le rôle éducatif et dans la gestion du foyer ...)
- entretien de la maison (travaux courants d'entretien du logement et du linge ...)



CONTACTEZ-NOUS

02.98.91.59.94

Association ADMR Haut Pays
Bigouden

6 bis, rue Ar Mor
LANDUDEC (29710)

hautpaysbigouden@admr29.bzh

L'ASSOCIATION « CRÉONS DU

LIEN EN HAUT PAYS

BIGOUDEN »

Une association communautaire pour accompagner les personnes et préserver le lien social

L'association est à vos côtés pour vous accompagner à des activités culturelles, sorties de loisirs ou démarches personnelles.

Cette année 2020 nos animations goûter, sorties, cinéma, portes ouvertes ... n'ont pu être organisées. La situation sanitaire nous oblige à la prudence et a restreint nos activités festives. Pourtant le besoin existe, rester en contact les uns avec les autres, besoin d'agir et de partager des émotions. Aussi dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, nous avons organisé suite à la proposition du SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) et en petits groupes, un plat préparé et distribué aux personnes qui le souhaitaient. Un moment de partage rappelant les tablées familiales. Nous avons choisi le POT-AU-FEU ce plat qui se savoure en famille ou entre amis, un plat d'hiver aux légumes de saison pour réchauffer nos cœurs. Une œuvre collective à plusieurs mains pour 52 assiettes bien remplies :

« Le Pot-au-feu de l'amitié ».

Afin de conserver le souvenir de cette animation, un livret a été réalisé pour garder la mémoire de l'action menée en 2020 dans le cadre de ce rendez-vous annuel.

*Créons du lien
en Haut Pays Bigouden*

CONTACTEZ-NOUS

07.86.98.55.16

06.86.77.62.81

Creonsdulien.fr

contact@creonsdulien.fr

L'ACTION SOCIALE

CONFECTION ET DISTRIBUTION DES MASQUES

En pleine période de confinement à cause du COVID 19, soucieuse de la santé de ses habitants la commune de Tréogat a pris l'initiative de confectionner des masques. Un appel à des couturières bénévoles a été lancé. Elles ont été une vingtaine à se mobiliser.

Et grâce à cet élan de solidarité 1 masque en tissu selon les normes AFNOR, a été remis à chaque habitant avant la date de déconfinement. Un grand merci aux couturières et à tous ceux et celles qui ont participé à cette démarche. Un pot de remerciement a été organisé le samedi 11 juillet.



Il est important et indispensable de bien porter le masque, appliquer les gestes barrières, laver les mains, garder la distanciation, pour stopper la propagation du virus et l'enrayer au plus vite. C'est l'affaire de tous.

REPAS DES AINES 2020

Le repas des aînés prévu en septembre a été annulé. Cette annulation s'inscrit dans le cadre des mesures sanitaires visant à freiner la propagation de la Covid-19 et à protéger les personnes vulnérables telles que les personnes âgées.

C'est pourquoi les membres de la commission d'action sociale ont distribué courant décembre un colis aux personnes de 65 ans et plus qui le souhaitent, et espèrent que l'année 2021 sera plus favorable à l'organisation de cette rencontre conviviale annuelle.



Distribution des colis de Noël par les membres de la Commission d'Action Sociale (05/12/2020)



La doyenne de la commune, Marie-Jeanne DURAND, 97 ans, s'est vu remettre un cadeau accompagné de fleurs et du colis



L'année 2020 aura été marquée presque sur toute sa durée par l'épidémie de Covid19.

Le début d'année était pourtant prometteur avec la plantation d'arbres dans le bois communal par les élèves au mois de février.

Mais, le 16 mars, comme partout en France, la vie a été modifiée. Ce projet, qui devait perdurer jusqu'au mois de juin avec M. Bensoussan par la fabrication d'un livre sur les essences plantées et avec M. Maigné de Dihun pour la création d'une randonnée-spectacle à laquelle aurait été conviés les parents en juin a dû être modifié, comme beaucoup d'autres. Mais grâce à l'implication des familles, une partie des livrets (celle qui concerne la description des arbres) a cependant pu être réalisée.

Les élèves comme les enseignantes ont su très vite s'adapter pour continuer à travailler le plus efficacement possible.

Grâce à l'évaluation des besoins des familles en informatique et, le cas échéant le prêt de matériel de l'école autorisé par la municipalité, nous avons pu tous garder le contact pendant les différents épisodes qui se sont succédé.

A la suite d'une rentrée en plusieurs temps entre le 11 mai et le 22 juin, tous les enfants ont retrouvé le chemin de la

classe pour vivre ensemble les deux dernières semaines de l'année scolaire.

Malgré les conditions un peu particulières, que ce soit en classe ou en récréation, nous avons pu sentir chez nos jeunes élèves la joie de se retrouver et d'apprendre ensemble.

L'implication et la réactivité de tous au sein de la commune, élus, personnel municipal, parents ont permis de clore l'année et de préparer la rentrée de septembre dans les conditions les plus sereines possible.

En septembre, la vie a repris son cours, avec quelques règles maintenant bien intégrées par les élèves (lavage très régulier des mains, gestes barrières, voir son enseignante masquée...) et chacun s'est adapté pour que les apprentissages suivent leur cours.

Merci à la municipalité pour les moyens qui ont été mis à notre disposition pour que tout se passe au mieux (abonnement à un Environnement Numérique de Travail (ENT)) commun à toute l'école, installation d'un nouveau lave-main, aménagement des horaires du personnel...).



L'ÉCOLE « Les Hirondelles »

Un nouveau cap en novembre avec le masque pour tous les élèves en élémentaire, la vie au sein des classes sans lien avec les élèves des autres classes...

Encore une fois, bien que tous attendent avec impatience des jours plus sereins et des règles qui s'allègent, chacun s'est bien adapté et la vie de l'école a repris son cours avec des enfants qui savent transformer les inconvénients en avantages (réappropriation de certains espaces de cour en récréation, nouveaux jeux qui dominent (badminton...)).

Nous attendons, en 2021 espérons-le, de pouvoir donner à nouveau libre court aux projets qui font la richesse de l'école et qui sont faits d'échanges entre classe et de découvertes sur la commune et aux alentours.

Début 2021, l'Ecole des Hirondelles a été mise à l'honneur toute une semaine sur le journal régional de France 3. Vous trouverez les liens pour accéder aux reportages sur le site internet de la Mairie. Nous reviendrons plus en détail dans le prochain bulletin.



ON PASSE
À TABLE!

Les repas destinés à nos petits écoliers Tréogatois sont préparés et livrés chaque jour par la municipalité de Plonéour-Lanvern. David, le chef de cuisine et son équipe concoctent les repas.

Des menus équilibrés et variés, validés en amont par une diététicienne, intègrent au maximum des produits alimentaires issus de circuits courts et des denrées issues d'agriculture biologique locale (légumes, fruits, produits laitiers..)

Les enfants apprécient beaucoup la qualité et la fraîcheur des mets servis en liaison chaude chaque jour.

Des commissions restauration sont organisées deux à trois fois dans l'année. La municipalité de Tréogat y est présente et remonte les informations, réclamations venant de la cantine. Elle permet ainsi de rectifier, proposer et innover dans le respect de chaque enfant (régime, allergène etc..).

Souhaitons que cette qualité perdure longtemps.

Le bien-être dans l'assiette en somme !





En ce début d'année, nous tenons à vous souhaiter une Bonne Année 2021, nous espérons pouvoir vous retrouver dans un futur proche dans les différents rassemblements conviviaux qui rythmaient nos vies d'avant. Nous vous souhaitons aussi une bonne santé devenue si précieuse aujourd'hui.

Nous profitons de ce message pour remercier aussi tous ceux qui ont pu soutenir les actions menées depuis plusieurs années et plus particulièrement cette année.

Votre soutien a permis de réaliser de nombreux projets pour les enfants de l'école des Hirondelles et permet de préparer les projets scolaires à venir.

COLLECTE ASSOCIATIVE DE PAPIER JOURNAL



locale



écologique



solidaire



Lieux de Collecte



Mairie de Tréogat — 02 98 87 60 81



Relais Tréogat — 02 98 87 79 71



Couleurs Pays Plovan — 02 98 54 42 12

Nous sommes heureux aussi de vous présenter un nouveau projet en ce début d'année. En effet, nous démarrons une collecte de journaux (uniquement) qui permettra de contribuer à la production d'isolants thermiques écologique de qualité (la Ouate de cellulose).

L'entreprise Cellaouate reversera à l'association 80 € par tonne de journaux collectés. N'hésitez pas à déposer vos journaux et ceux de votre entourage dans les bacs mis à votre disposition dans différents établissements que nous remercions pour leur soutien : Garderie / Mairie/BAR-TABAC Le Relais /Couleurs Pays (Plovan).

NE JETEZ PLUS VOS VIEUX JOURNAUX !



Notre association collecte vos journaux, qui sont acheminés jusqu'à l'usine de Cellaouate à Saint Martin des Champs (Finistère).

Ils y sont recyclés en un isolant biosourcé et performant : la ouate de cellulose.

La ouate est ensuite distribuée en Bretagne et dans toute la France pour isoler les habitations et bâtiments.

Les bénéfices nous servent à financer nos projets.

Pas de lien

Pas de publicité

Pas de magazine

Pas d'annuaire



LES AUTRES PAPIERS SONT À METTRE DANS LE SAC JAUNE OU LE CONTENEUR JAUNE SUR VOTRE COMMUNE



Par ailleurs, nous organiserons aussi différentes ventes jusqu'à la fin de l'année :

- Préparez votre potager- Vente de plants avec Train-Carottes de Tréogat
- Les Cocottes de Pâques- Vente de poule porte-clés
- Vente d'un beau Livre de Recette des enfants de l'Ecole
- Enfin, si les conditions sanitaires le permettent nous serons heureux de vous retrouver lors de la troisième édition de « la Randonnée des Hirondelles » le dimanche 30 mai 2021.

LES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « Association des Amis de la Bibliothèque »

Les bénévoles de l'association vous invitent à découvrir la bibliothèque. Ils vous accueillent le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h

La bibliothèque vous propose des milliers de documents :

- Fond propre complété régulièrement par des achats et des dons
- Prêts de la Bibliothèque Départementale (BDF) régulièrement
- L'accès aux ressources numériques de la BDF (e-bibliothèque)

Pour vivre, la bibliothèque de notre petite commune a besoin d'abonnés et l'association de bénévoles.

Contactez-nous : bibliotheque.treogat@laposte.net

Pierre LE BERRE
Président

Danièle BOUBY
Vice-présidente

Christelle LAMY
Trésorière

Jacques LE GOFF
Secrétaire



CLUB ARTISTIQUE DU VITRAL (CLAVI)

L'année 2020 est difficile pour les associations comme pour tout un chacun. Ayant dû arrêter notre activité au mois de mars, nous avons annulé « Les puces de l'art » prévues le 29 mars, la sortie annuelle en compagnie des conjoints et l'exposition du dernier dimanche de juin.

Les cours ont repris le 15 septembre, avec l'accord de la mairie, et en respectant les gestes barrières. 20 élèves peuvent être accueillis le mardi et le mercredi de 10h à 18h. 45 adhérents sont inscrits pour la session 2020-2021. La participation cependant reste modérée, 12 élèves maximum le mardi, le même nombre le mercredi.

Nous espérons reprendre nos activités à l'issue des nouvelles mesures sanitaires et finir la session en beauté par **une exposition le « 10ème salon du verre » dont la date est fixée au dimanche 27 juin 2021**. Comme en 2019, nos lots seront proposés à la vente pour les amateurs et les pièces restantes feront l'objet d'une tombola.

Nous serons heureux de vous accueillir masqués mais les yeux bien ouverts pour apprécier les merveilleuses couleurs de nos vitraux.



Vous pouvez suivre notre actualité et découvrir nos réalisations sur :

 facebook.com/vitrailclavi

 [@vitrailclavi](https://instagram.com/vitrailclavi)

L'ASSOCIATION DILÉ

Peu touchée jusqu'à présent par la pandémie, l'Afrique donne maintenant des signes de progression de la maladie. Quelques pays semblent néanmoins faire exception à la règle dont le Burkina Faso. Les cas positifs et les décès, peu nombreux, se rencontrent principalement dans les agglomérations les plus importantes et plus spécialement dans celle situées sur une ligne qui relie la capitale Ouagadougou (la ville la plus touchée) et la Côte d'Ivoire.

La zone de Tiébélé/Pô, centre de l'action de DILÉ, se situe à l'écart des grandes voies ; elle est donc encore bien moins concernée. Mais il ne faut pas se réjouir trop vite car les chiffres augmentent lentement mais régulièrement. Jusqu'à présent les Burkinabés ont bien respectés les consignes du gouvernement, mais au fil du temps la vigilance semble faiblir ; se serrer la main, par exemple, est une coutume tellement ancrée dans les mœurs qu'il est difficile d'y renoncer.

Dès le mois de mars, les membres de DILÉ ont contacté l'infirmier major qui gère les CSPS (dispensaires) afin qu'il dresse une liste des produits qui lui manquaient : lave-mains, thermomètres, gel hydroalcoolique, savon liquide, eau de Javel, gants.

Pas besoins de masques qu'on peut trouver sur place. Pour se procurer tout ce matériel, Roger, notre correspondant, dut se rendre jusqu'à Ouagadougou, muni d'un laissez-passer.

Le Comité départemental de gestion des épidémies, auquel DILÉ est associée, a, quant à lui, organisé des campagnes de sensibilisation concernant les mesures de prévention contre le Covid 19.

Des associations locales et des particuliers ont apporté une participation financière et des lave-mains ont été mis à disposition de la population des principaux villages. C'est d'ailleurs la seule obligation qui demeure en vigueur : se laver les mains le plus souvent possible.

Espérons que ces mesures suffiront à nos amis Burkinabés pour éviter une aggravation de la situation.

Mais si l'épidémie devait s'étendre et si cela devenait nécessaire, DILÉ se mobiliserait à nouveau pour apporter son aide.

Pour tout renseignement s'adresser à Mme Jeannine YANNIC – Tel : 07 87 14 64 01



Roger Akouabou le correspondant local de DILÉ, avec son chargement



Démonstration de lavage des mains

LE CLUB DE L'AMITIE



Tous les jeudis, nos aînés se retrouvent salle « les passagers du vent » pour des parties de cartes et scrabble, passer un agréable après-midi, échanger les nouvelles et partager le goûter. Le confinement courant mars 2020 ainsi que ses répercussions n'ont pas permis d'effectuer comme les années passées les sorties prévues avec l'association « créons du lien ». Nous espérons pouvoir reprendre rapidement toutes ces activités, partager des moments de convivialité afin de préserver le lien social et ainsi rompre la solitude et l'isolement.

Le club de l'amitié aimerait étoffer un peu leur groupe et accueillir des plus jeunes. Pour tous renseignements, la commission d'action sociale est à votre écoute.

LES MARCASSINS SPORTIFS



Dans le Pays Bigouden, au petit village de Tréogat (584 habitants) dans la baie d'Audierne, tourisme et football composent le lien social des Tréogatois.

Créé en 1947, le stade municipal avait été construit en plein bois et contribué à la naissance du nom des « Marcassins de Tréogat ».

Quarante licenciés, joueurs et dirigeants confondus composent le club.

L'objectif de Raymond Le Goff, président depuis sept ans est clairement affiché : « nos jeunes trouvent des structures de leur âge aux alentours puis ils nous reviennent avec leurs copains.

Notre effectif senior est donc jeune La maturité et les résultats suivront ».

L'équipe A en D2, une entente avec Plonéour-Lanvern pour la réserve, les Marcassins font preuve d'imagination et de solidarité pour maintenir le football au village. C'est l'objectif confirme le président :

« Je suis originaire de Pluméliau où j'ai débuté le foot avant de connaître

Tréogat. C'est un club convivial et familial qui me convient avec cette volonté de maintenir le club en autonomie » pour des Marcassins qui veulent rester maîtres de leur destin et poursuivre l'histoire.

L'année 2020 ayant été exceptionnelle suite à la covid 19, le repas des Gaulois ainsi que le loto ont été annulé.

Une journée extra sportive sous forme d'une journée solidarité des bénévoles : peinture, changement des filets, les deux abris joueurs au bord du stade (réalisés par Jean Canévet).

Chaque année le club participe également au Téléthon.

Le président remercie les nombreux sponsors pour leurs encarts et panneaux publicitaires ainsi que l'achat de ballons pour les matchs à domicile. Au nom du club, il souhaite à toutes et tous, joueurs, dirigeants et supporters ses meilleurs vœux 2021.

Article : Guy Le Gars, Le Télégramme

LE BUREAU :

Raymond LE GOFF , Président et membre du bureau de l'amicale coupe solidarité Pierre Riou

Aurélien GOUZIEN, Vice-présidente et chargée de l'extra sportif
Johann BUREL, Secrétaire

ARBITRES OFFICIELS DU CLUB :

Cyril BACONNAIS
Arnaud LE BORGNE

ARBITRES BENEVOLES :

Stéphane LE BEC
Johann BUREL
Gérald FAOU
Daniel GLEHEN
Gérard GOASCOZ
Stéphane LANNOU
Rémy PLOUZENNEC



DELEGUES MATCHS :

Jean-Yves QUEFFELEC
Raymond LEGOFF

SOIGNEUR DIRIGEANT :

Stéphane PERON

PALMARES 2020-2021

EQUIPE A :

Bonne équipe de jeunes, bon début de saison avec un bon encadrant.

- Tour en coupe de France contre Plozévet (R3)

- 4ème du groupe C en D2

- 1ère sélection au 5ème tour de Bretagne

Tréogat devient le « Cendrillon » de la coupe de Bretagne.

EQUIPE B :

Entente signée avec Plonéour-Lanvern et Plozévet.



Rénovation des abris

LES ASSOCIATIONS

LES PONGISTES BIGOUDENS

Le club des pongistes bigoudens est né d'une fusion de clubs (Tréogat - Pouldreuzic et Landudec-Guilers). Il aura 20 ans d'existence en 2022. À ce-jour, le club joue à Pouldreuzic dans la salle de sport avec une cinquantaine d'adhérents.

Les entraînements se déroulent le lundi de 17h à 18h30 pour les jeunes élites et de 20h à 22h pour les séniors, le mercredi de 16h à 18h30 pour les jeunes et de 17h30 à 20h pour les adultes et le vendredi de 17h15 à 18h30 pour les jeunes et de 18h à 20h pour les adultes.

Pour les personnes intéressées pour du loisir, il suffit de se présenter aux heures des entraînements.

En compétition (perturbé par le covid19), le club présente 7 équipes (5 adultes et 2 jeunes) avec l'équipe 1 qui évolue au plus haut niveau régional en R1.

En individuel une dizaine de joueurs se sont inscrits cette saison. Au 1er tour, à Saint Divy, Elaia CANEVET (3eme année de tennis de table) s'est distinguée en remportant le tableau benjamine - 11 ans régional.



Elle sera présente au prochain tour en nationale 2 en Loire Atlantique. Une 1ere dans le palmarès du club. Au niveau de l'extra-sportif pour 2020, le loto et le troc et puces ont été annulés, en espérant les programmés pour 2021.

Nous apportons tout notre soutien aux associations sportives, culturelles, amicales ... Ces associations porteuses de cohésion, de partage, de solidarité et de lien social dans la commune manquent à toutes et à tous.

Nous espérons vivement la reprise de toutes ces activités.

LES FINANCES

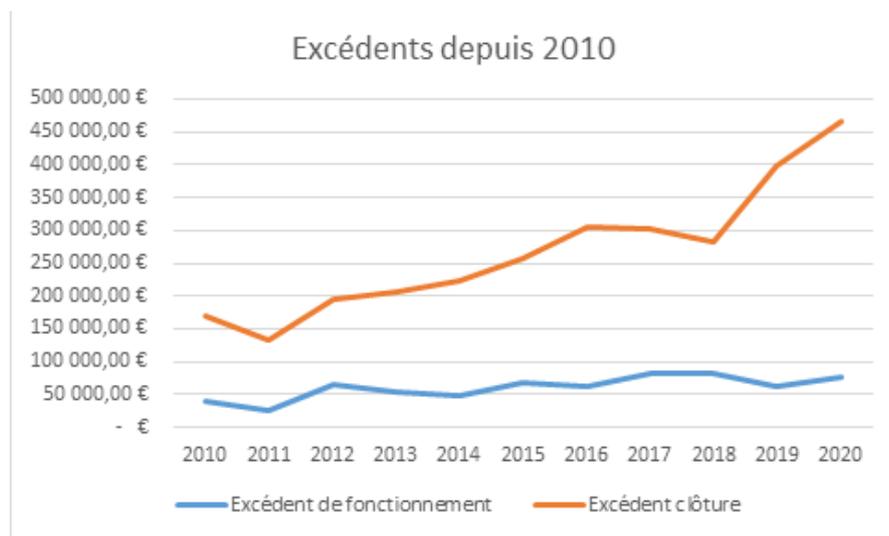
BUDGET COMMUNAL DE 2020

Dépenses réelles de fonctionnement : 310 950,21 €
Recette réelles de fonctionnement : 387 826,92 €

Dépenses réelles d'investissement : 64 107,61 €
Recette réelles de d'investissement : 94 502,68 €

L'excédent de fonctionnement est un autofinancement brut qui permet de financer en priorité le remboursement du capital des emprunts puis les investissements.

L'excédent de clôture correspond à la situation de la trésorerie de la commune



EMPRUNTS		
	CAPITAL RESTANT DU 01/01/2021	DERNIERE ECHEANCE
EXTENSION DE LA MAIRIE	18 067,13 €	30/12/2022
ESPACE PERISCOLAIRE ET ASSOCIATIF	81 722,97 €	01/10/2032
TOTAL	99 790,10 €	

DES EQUIPES A VOTRE ECOUTE

L'EQUIPE COMMUNALE

Cette année 2019-2020 a été marquée par la covid 19, qui a perturbé la vie au travail de nos employés communaux.

L'école qui a fermé en mars pour cause de confinement a obligé le personnel à rester chez eux.

Seule, Fabienne a maintenu les permanences à la mairie sans l'accueil du public et a pu travailler au maximum au service des tréogatois.

L'école a réouvert en juin en appliquant le protocole sanitaire mis en place par l'Etat : repas servis dans les classes, lavages des mains fréquents, gestes barrières renforcés, sens de circulation d'entrée et sortie, etc...

Malgré une organisation très difficile et des locaux inadaptés à cette situation exceptionnelle, Delphine, Fanny et Maëva ont su s'adapter à ces contraintes. Le tout dans le plus grand respect des mesures d'hygiène et c'était loin d'être évident ! La vie reprenant doucement à l'école.

La rentrée de septembre s'est déroulée normalement, tant au niveau de l'école que de la cantine. Le confinement étant réapparu en novembre, il a fallu réorganiser les temps de récréation, surveiller le port des masques. Omaël et Bernard ont aussi été présents et sollicités pour la préparation des locaux, le balisage etc.

L'équipe a fait le maximum pour aider les enfants, les parents et les enseignants afin de maintenir l'ouverture de notre école.

Le conseil municipal tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour leur investissement et leur dévouement.

DES EQUIPES A VOTRE ECOUTE

L'EQUIPE MUNICIPALE



Michel RAPHALEN

Maire

Vice-président de la communauté des communes en charge des bâtiments communautaires et du littoral

Président et membre des commissions communales



Loïc PETILLON

1^{er} adjoint



Annie LANNOU

2^e adjointe



Eric GOUZIEN

3^e adjoint



**Valérie
LE GALLO**



**José FERREIRA DA
COSTA**



**Romain
DEPIENNE**



**Elodie
BUREL**



**Jean-Pierre
MIAGOUX**



**Yves
VAN THIELEN**



**Thierry
QUEFFELEC**



**Gérard
BENSOUSSAN**



**Thierry
LE BRUN**



**Perrine PELLEN
QUINIOU**



**Alain
GERBE**

Le conseil municipal peut former des commissions communales chargées d'examiner des questions soumises au conseil.

Elles portent sur des affaires d'intérêt local dans les domaines les plus divers : social, enseignement, urbanisme, environnement, habitat, ...

Ces instances sont convoquées par le maire qui en est président et membre de droit, ou par les adjoints.

Chaque élu fait également partie de commissions communales en tant que titulaire et/ou suppléant.

- **Environnement espace vert – Agriculture - Sport et loisirs** : GOUZIEN Eric, BENSOUSSAN Gérard, MIAGOUX Jean-Pierre, GERBE Alain, VAN THIELEN Yves
- **Travaux (voirie et bâtiments communaux, urbanisme et assainissement individuel)** : GOUZIEN Eric, FERREIRA DA COSTA José, GERBE Alain, LE BRUN Thierry, QUEFFELEC Thierry, VAN THIELEN Yves
- **Affaire scolaire, jeunesse et enfance** : PETILLON Loïc, BENSOUSSAN Gérard, DEPIENNE Romain, MIAGOUX Jean-Pierre, PELLEN QUINIOU Perrine
- **Communication et tourisme** : PETILLON Loïc, BUREL Elodie, DEPIENNE Romain, LANNOU Annie, LE BRUN Thierry, LE GALLO Valérie, QUEFFELEC Thierry
- **Action Sociale** : LANNOU Annie, BUREL Elodie, LE GALLO Valérie, PELLEN QUINIOU Perrine, PETILLON Loïc
Personnes extérieures : CHEVALIER Martine, FAOU Monique, GARREC Karine, LE CORRE Jean-Yves
- **Finance** : LANNOU Annie, BUREL Elodie, FERREIRA DA COSTA José, PETILLON Loïc, QUEFFELEC Thierry



Au début des années 90, Thierry Le Coz bien connu des Tréogatois, reprend la ferme de Menez auparavant exploitée par ses grands-parents et son oncle.

Beaucoup de terres agricoles sont disponibles aux alentours, il les reprend.

Ses débuts sont destinés à l'élevage de truies en plein air pour du porcelet de qualité.

Idéalement situé entre les étangs de Trunvel et Kergalan, l'exploitation se développe.

Suite aux différentes crises porcines, Thierry se tourne vers l'élevage bovin, plus précisément en vaches allaitantes en 1996.

Il décide dès lors de passer en agriculture biologique en 1997.

115 hectares de terre composent son exploitation, dont une partie appartenant au conservatoire du littoral.

En 2020, son cheptel se compose de 120 bovins (taureaux, vaches, génisses et veaux).

Les broutards sont destinés à un abattoir bio avec une viande d'excellente qualité.

Il est autonome pour la nourriture du cheptel : pâturages, céréales semées et récoltées par lui-même, foin fait maison.

Un restaurant 3 étoiles avec vue sur la mer pour ses pensionnaires.

Thierry étant sensible à l'environnement et la bio-diversité, il n'utilise pas de pesticide.

Il possède d'ailleurs ses propres graines et semences : luzerne, trèfle et ray-grass, féveroles, etc

De 25 à 35 hectares sont destinés aux céréales, en particulier à l'orge brassicole. Il continue d'expérimenter différentes cultures en bio; cette année ce sera le sorgho.

Ses bêtes, de race rustique et résistante sont en extérieur toute l'année, issues d'un croisement majoritairement d'Angus et de blonde d'Aquitaine, mais aussi de vaches écossaises.

De nouvelles vont arriver: des parthenaises.

Thierry possède également deux superbes chevaux de trait qu'il attelle tantôt à la calèche, tantôt à la charrette pour la récolte des pommes de terre.

On peut ainsi le croiser aux rênes de son attelage en ballade avec des amis sur les routes et les chemins de Tréogat.

Agriculteur dans l'âme, courageux et travailleur, il est aussi passionné de vieux tracteurs et est intarissable sur son métier.

Quel bonheur de voir ses bovins en pâture, face à l'océan dans cet écrin de verdure entre les deux étangs. Les veaux tétant leurs mères, ravissent les yeux des enfants, des promeneurs, et des vacanciers en quête d'authenticité qui se rendent à Kerbinigou.

Un décor de carte postale !

Quelle chance pour notre belle commune littorale :

Thierry entretient au quotidien notre paysage, avec pragmatisme, fruit d'un dur labeur rappelant le fonctionnement « Mod koz » de nos Aînés.

Un exemple, pour les générations futures, un modèle de préservation de notre environnement, de la biodiversité et de la beauté de notre patrimoine.

Thierry approche doucement de la retraite et souhaite trouver un successeur dans la continuité de cette passion qu'il saura sûrement lui transmettre, tel un héritage.

Naturellement !



NOTRE HISTOIRE



**BOEDEC Michel, HENAFF Marcel et
LAGADEC Joël sur la vanne de
l'aqueduc**



**Les enfants au milieu des prairies qui sont maintenant
inondées depuis 1972 avec la disparition de l'aqueduc**

L'AQUEDUC

Le premier aqueduc qui a été réalisé dans le secteur se trouvait à Plovan au niveau de l'étang de Kergalan.

Sa conception est l'œuvre d'un ingénieur Normand et a été initiée après l'armistice de 1918. Son rôle était d'assécher et/ou de réduire et maîtriser le niveau de l'eau dans l'étang.

De ce fait les abords étaient composés de terres très propices à la culture de légumes. Mais le fonctionnement de cet aqueduc n'était pas au point et, ruiné par cet échec, l'ingénieur quitta la région.

Un second projet a vu le jour dans les années 30 en face de l'étang de Trunvel. Il fut mis en sommeil à cause de la 2ème guerre mondiale. Vers la fin des années 40 il revit et un syndicat fut créé afin d'en assurer la gestion (syndicat d'assèchement des marais de Trunvel).

L'initiateur était un certain Louis BALAIS, ingénieur du Génie Rural à Quimper.

Le président du syndicat était François GLOAGUEN Maire de Tréogat.

La fin de la construction de l'aqueduc se situe au début des années 50, les vestiges sont toujours sur la plage. Un canal fut creusé entre l'étang (qui, à l'époque, ne venait pas jusqu'aux galets) et l'aqueduc par l'entreprise de travaux public Jean ROHOU de Carhaix. Il a fonctionné jusqu'à l'hiver 1967-1968 durant lequel il a été détruit en une journée par la marée (probablement une grande marée associée à une tempête en janvier 1968).

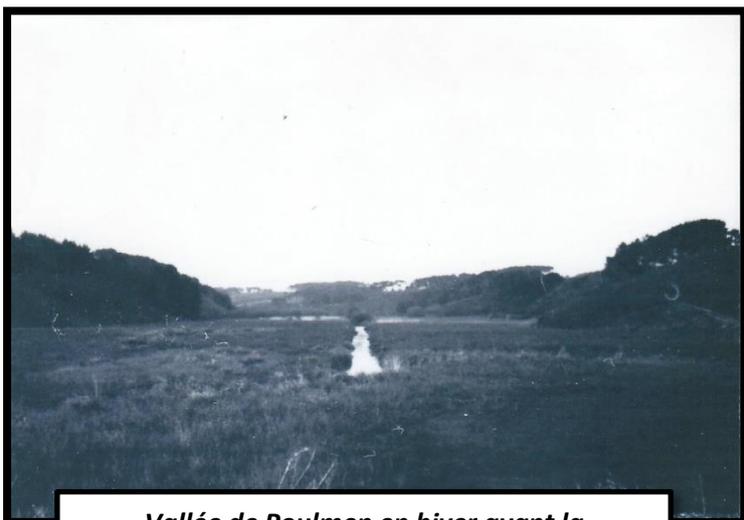
L'objectif principal de cet ouvrage était d'assécher les marais, pendant la période d'été, de la route de Plonéour aux galets. Cette vallée servait de pâturage aux vaches des fermes riveraines, sans oublier, bien sûr, les foins sur la période mai/juin.



**Vallée de Poulmen vue des rochers
de Trunvel**

**C'était un ensemble de prairies
basses utilisées comme pâtures
pendant l'été**

NOTRE HISTOIRE



Vallée de Poulmen en hiver avant la disparition de l'aqueduc



Vue de l'étang de Trunvel en 1972 peu après la disparition de l'aqueduc

Principe de fonctionnement :

A marée basse on ouvrait les vannes pour l'écoulement des eaux de l'étang qui cheminaient dans le canal et l'aqueduc et se déversaient sur la plage. Avant que la marée ne soit haute, on refermait les vannes afin que l'eau de mer ne se déverse dans l'étang. Une personne était préposée pour effectuer ces manœuvres, il s'agissait de Noël GUELLEC qui, 4 fois par jour (y compris de nuit et par mauvais temps) allait fermer et ouvrir les vannes.

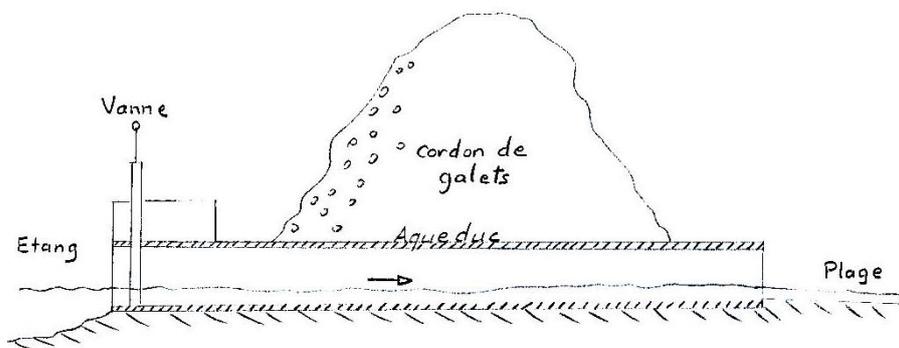
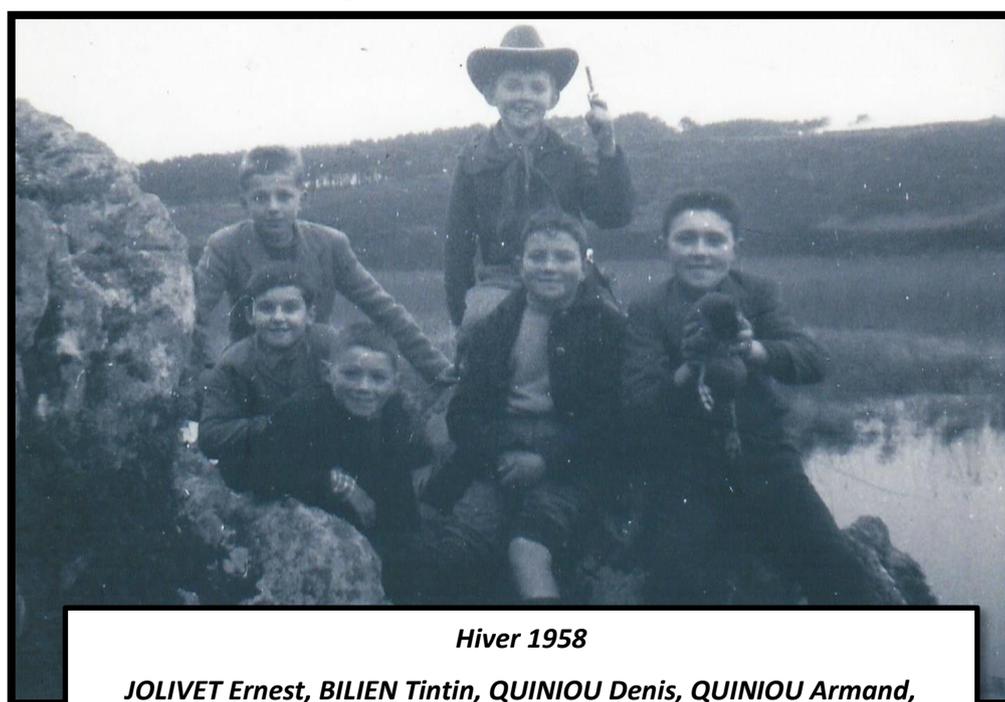


Schéma de principe de fonctionnement



Hiver 1958

*JOLIVET Ernest, BILIEN Tintin, QUINIOU Denis, QUINIOU Armand,
AUTRET Emile et PERON Claude sur les rochers de Trunvel.
A l'époque l'étang ne commençait qu'à l'ouest de la falaise.*

NOS ARTISANS

LA RÔTISSERIE BIGOUDENE



Philippe Kawczynski, menuisier de formation installé à Kerfriden a débuté son activité en juin 2019 en vendant des poulets fermiers « label rouge ». Vous pouvez le trouver sur le parking de la Grand rue au bourg de Tréogat (face au Vince et Versa) tous les dimanches matin de 10h à 13h.

De délicieux poulets rôtis, travers de porc, divers plats cuisinés maison variant suivant la saison, vente de fromage à la coupe ... vous sont proposés.

Possibilités de repas préparés pour différents événements (anniversaires...).

06.95.33.71.66

CYCLE SERVICE 29



Benjamin LEBUNETEL

CYCLE SERVICE

06 08 77 81 83

cycleservice29@gmail.com

À Kergroas- Tréogat

Réparation et entretien de vélo/vélo électrique - service à domicile - propose cours et atelier.

SOLIDARITE

Suite à la pandémie qui sévit en France, les fermetures des bars, restaurants... occasionnent une perte considérable de chiffres d'affaires pour nos commerçants locaux, la vie s'est en partie arrêtée par les fermetures partielles ou totales de leurs commerces. Ils sont un point essentiel du poumon de vie à Tréogat, les liens sociaux de plus en plus fragiles sont également menacés.

Quid des moments de convivialité autour d'un bon repas au restaurant, des discussions autour d'un verre au bistrot après la victoire « des marçassins sportifs », après la messe etc... Ces lieux de vie précieux pour nombre d'entre nous, remet en cause le tissu social dans nos petits bourgs.

Cette dynamique apportée par nos commerces nous manque terriblement. Espérons que l'horizon s'éclaircisse bientôt et nous permette de retrouver notre vie sociale, nos habitudes.

C'est pourquoi nous sommes solidaires avec nos commerces pour une réouverture que nous espérons prochaine et sommes de tout cœur avec eux.

L'ANNUAIRE

ARTISANS		
BAILLE Jean-Luc Peinture Penlann 06.58.11.33.26 jeanlucbaille@gmail.com	BALOUIN Jean-Luc Menuiserie Penlann 02.98.87.64.92 balouin.menuiserie@free.fr	LAUDEN Denis Travaux forestiers Lesvéguen 02.98.87.64.10
LE BRUN Bernard Chauffage – Sanitaire – Electricité Lespoul 02.98.82.64.56	NIEL Sven Charpente – Menuiserie Penlann 02.98.87.79.70 Sven.niel@wanadoo.fr	VAN THIELEN Yves Electricité YFFIC Elec Lahadic 02.98.82.36.78 Yves.vth@gmail.com

COMMERCE		
BENSOUSSAN Gérard Les Tisanes de Ker-Eol Ker-Eol 02.98.87.68.73	Les Légumes du Train Carottes Vente directe de légumes Tous les samedis de 10h à 13h Ty-Poul	Le Relais Bar – Tabac 20 Grand Rue 02.98.87.79.71

RESTAURATION	
Restaurant Vince et Versa 5 Grand Rue 02.98.55.05.28	La Rôtisserie Bigoudène Tous les dimanches matins de 10h à 13h Sur le parking en face du Vince et Versa 06.95.33.71.66

SERVICES		
GOYAT Sébastien Alsyone Informatique Penhors 02.98.10.93.00	Taxi Ouest Siège situé 3 rue des Négociants Zone de Mespaol 29290 ST RENAN 02.98.84.99.18	LE CORRE Jean-Yves Sophrologue Trunvel 02.98.82.69.68 Sophrologiequimper.e-monsite.com
VOLANT Fabien Taup'Green – Taupier Kerlann 07.61.30.24.02 Contact-finistere@taupgreen.com	CYCLE SERVICE 29 Benjamin LEBUNETEL Kergroas 06 08 77 81 83 cycleservice29@gmail.com	